

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 04 juillet 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mmes Nadine GUTHAPFEL, Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Amandine MARTIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Jean-Paul BARTH donne pouvoir à Daniel BROCKER
Michel GOETTELMANN donne pouvoir à Christophe BOHN
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL
Lysiane STENGER donne pouvoir à Luc ADONETH
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.4. Acquisition parcelle n°413 en section 15

DELIBERATION D04072024/07

M. et Mme HURIEZ Alain ainsi que M. et Mme KAMMENTHALER Claude souhaitent vendre la parcelle 413 en section 15 d'une surface totale de 4,94 ares. La commune de Châtenois a proposé d'acheter la parcelle au prix de 35 € l'are, soit un total de 172,90 €.

Vu l'avis favorable de la commission,
Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle n°413 en section 15, appartenant à M. et Mme Huriez et M. et Mme Kammenthaler Claude, au prix de 172,90 €,

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette acquisition,

PRECISE que les frais sont à charge de l'acquéreur,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2024 au C/2111

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 067-216700732-20240708-2024070407-DE



POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 08 juillet 2024

Luc ADONETH
Le Maire,

Jean LACHMANN
Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Lachmann'.